

CONTRAT DE PRÉCHAT DE POULETS BIO de la Ferme de l'Orée de Milly Année 2023

entre

Pierre-Nicolas GRISEL, éleveur à Milly-la-Forêt / L'Orée de Milly / 36 bis route de Fontainebleau, 91490
Milly-la-Forêt / contact@loreedemilly.fr / www.loreedemilly.fr / 06 01 63 03 43

et

Nom et Prénom :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Courriel :		Tél :	

Objet :

Le contrat de préachat de poulets bio (race cou-nu roux à patte jaune) instaure un partenariat avec Pierre-Nicolas GRISEL, jeune agriculteur installé dans la plaine de Milly-la-Forêt. En souscrivant à ce contrat, je préachète des volailles de chair, manifeste ma solidarité envers un agriculteur qui s'est engagé dans une démarche biologique (labellisée par Ecocert depuis janvier 2017) et participe à faire vivre une exploitation respectueuse de l'environnement. J'aide de ce fait mon producteur à mieux gérer son volume de production et consomme des produits dont je connais la provenance et les méthodes d'élevage.

Durée du contrat

Le contrat débute en janvier 2023 et se termine en décembre 2023 (12 livraison - calendrier au verso)

Livraison et distribution :

Pierre-Nicolas Grisel ou Victor Bello (selon les disponibilités de l'éleveur déjà engagé les jeudis soir sur d'autres amap) viendra livrer en caissons isothermes froids ses poulets, tous les 1ers ou 2nd jeudis du mois (sauf décalage estival). Les adhérents s'engagent à venir chercher, ou faire chercher par quelqu'un d'autre, leur commande. Aucun remboursement (volaille ou argent) ne sera effectué. Attention ! En cas d'absence de l'Amapien le jour de la livraison, le producteur ne pourra pas remettre les produits un autre jour. Le poulet sera distribué aux adhérents bénévoles ayant participé à la distribution du soir.

Règlement

Le prix du poulet est de 12,35 €/kg. L'abonnement sera payé d'avance par chèque à l'ordre de « *PN GRISEL* » ou par virement (en cas de paiement unique par exemple) à remettre au coordinateur du contrat (ou autre responsable) qui assurera la transmission.

Formules choisies :

Remplir les cases grisées du tableau ci-dessous et calculez le montant total de votre contrat.

Taille du poulet (*tous les poulets sont différents ! Il peut y avoir des variations de +/-10 % que je m'efforcerai de lisser au cours des livraisons*)

Type de poulets	Nb de poulets	Prix unitaire	x Nb de livraisons	= Montant annuel
Petit poulet (1,6 kg en moyenne)	X 19,76 €	x 12	= €
Moyen poulet (1,9 kg en moyenne)	X 23,47 €	x 12	= €
Gros poulet (2,2 kg en moyenne)	X 27,17 €	x 12	= €
TOTAL				= €

Chèques (privilégier 1 ou 2 chèques voire 3 maximum) à l'ordre de « PN GRISEL » à remettre au référent de l'AMAP avant la livraison

Virement bancaire en précisant votre nom + « AMAP Cachan » en libellé (IBAN : FR76 1020 7002 3822 2194 0050 912) pour le paiement de la totalité du contrat en une fois

Dates des livraisons :

2023	Jeudi 12	JANVIER
	Jeudi 9	FÉVRIER
	Jeudi 9	MARS
	Jeudi 13	AVRIL
	Jeudi 11	MAI
	Jeudi 8	JUIN
	Jeudi 13	JUILLET
	Jeudi 31	AOÛT
	Jeudi 14	SEPTEMBRE
	Jeudi 12	OCTOBRE
	Jeudi 16	NOVEMBRE
	Jeudi 14	DÉCEMBRE

Signature de l'éleveur
Pierre-Nicolas Grisel

Signature de l'Amapien

AMAP K'CHAMPS

